



PROJET ASSOCIATIF 2021/2025

24 juillet 2020

SOMMAIRE

<u>PREAMBULE</u>	2
<u>UN PROJET POURQUOI FAIRE ?</u>	3
<u>PHAR83 : NOTRE HISTOIRE</u>	4
<u>PHAR83 : NOS VALEURS</u>	5
<u>PHAR83 : LA PERTINENCE DE LA FUSION</u>	6
<u>PHAR83 : NOS MISSIONS</u>	7
<u>LA GOUVERNANCE ASSOCIATIVE</u>	8
<u>LES PERSPECTIVES 2021 / 2025</u>	9
<u>LES OBJECTIFS PRIORITAIRES 2021/2025</u>	10
<u>Structurer le fonctionnement de l'association</u>	10
<u>Organiser des pôles d'activités et/ou de territoire</u>	10
<u>Transformer nos structures en Dispositifs d'accompagnement Médico-social</u>	11

Ce projet associatif est le fruit d'une réflexion engagée par l'ensemble des administrateurs de l'association PHAR83 avec le concours de l'équipe de direction.

PREAMBULE

Les associations se sont créées pour répondre à des besoins criants non couverts, notamment quant à la prise en compte du handicap, elles l'ont été par des militants convaincus qui ont fait évoluer les représentations de nos sociétés.

Aujourd'hui, l'environnement économique, l'évolution des politiques publiques amènent ces associations à ajuster leurs dispositifs et leurs actions, et un des enjeux majeurs pour elles, malgré la transformation de l'engagement bénévole, consiste à ne pas perdre ce qui les caractérise, les spécifie.

En l'occurrence, il s'agit bien de réaffirmer leur utilité sociale et leur identité associative en tenant compte de l'historique de cette construction, mais aussi de l'inscription de cette dernière dans le contexte actuel.

Le projet associatif exprime les objectifs et moyens de gouvernance que se donne l'association pour remplir au mieux ses missions.

C'est l'objectif de notre projet associatif.

UN PROJET POURQUOI FAIRE ?

C'est un contrat moral, qui nous engage et sur lequel les organismes publics ainsi que toutes les personnes concernées peuvent s'appuyer afin d'appréhender les orientations et la qualité du travail associatif.

Le projet associatif est, pour les personnes accueillies et leur famille, un document qui décline nos valeurs, explicite les objectifs et les moyens de gouvernance que se donne l'association pour remplir au mieux ses missions.

Le projet associatif est aussi destiné aux salariés de l'association, à la société civile, à tous les partenaires qui constituent le tissu indispensable à la bonne conduite de l'inclusion des personnes accueillies.

PHAR83 : NOTRE HISTOIRE

Depuis près de 40 ans les associations ARTEI et PRESENCE, (associations composées de familles et d'aidants, de personnes de la société civile, de professionnels) sont engagées dans l'action auprès des personnes en situation de handicap sur le département du Var. Elles ont progressivement développé une offre d'accueil et d'accompagnement médico-social par la création d'établissements et de services spécialisés.

Nées à la fin des années 70, ces associations se sont développées afin de répondre aux besoins d'un public en situation de handicap. Ensemble, elles couvrent les besoins de l'Ouest Varois, sur trois principaux territoires ; le littoral Varois, la Provence verte, et le centre Var.

Elles comptent, à elles deux, plus de 500 salariés et représentent plus de 880 places d'accueil qui s'adressent à des enfants, adolescents et adultes sur des missions d'éducation, de soin, d'accompagnement à domicile, d'hébergement ou d'aide par le travail. Leur action s'inscrit dans le cadre des missions d'intérêt général et d'utilité sociale tel que prévu à l'article L. 311-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

Ces associations ont fait le choix en juin 2017, d'intensifier leur solidarité par la création d'une association fédératrice PHAR 83.

PHAR83 : NOS VALEURS

Une association d'action sociale est par essence Politique, au sens de Citoyenne. Nos valeurs ont pour ambition de fédérer les adhérents, les professionnels et les bénévoles autour des idéaux de l'association :

- **Humanité**, qui place la personne humaine et son épanouissement au-dessus de toutes les autres valeurs,
- **Entraide** et **Solidarité**, au service des personnes en situation de fragilité,
- **Respect** de la personne parce qu'elle est singulière et unique,
- **Engagement**, pour être un acteur du changement,
- **Responsabilité** et **créativité**, pour agir en autonomie et encourager l'implication.

Les valeurs déclinées ci-dessus se traduisent à différents niveaux par des objectifs et des actions concrètes. On peut citer, par exemple, le respect des droits, et le décliner dans le cadre de la politique associative en défendant la promotion des droits fondamentaux ; ces mêmes droits seront mis en œuvre dans les établissements et services.

La valorisation de l'engagement doit se retrouver dans la politique associative, en favorisant l'implication des bénévoles et celle des salariés dans les établissements et services ; cette valorisation se traduira par la responsabilisation des différents acteurs. Il s'agira donc de développer un management s'appuyant sur la subsidiarité et pour cela définir des délégations effectives.

PHAR83 : LA PERTINENCE DE LA FUSION

Au-delà de ces valeurs définies comme telles, la création de PHAR83 nous permet d'évoluer dans différents domaines :

Au niveau technique :

- Améliorer la qualité du service rendu,
- Décloisonner et coordonner les interventions pour assurer de meilleures complémentarités et rendre les parcours plus fluides,
- Apporter par leurs différences, savoir-faire et expertises, des réponses collectives dans le respect de personnalités associatives...

Au niveau économique :

- Renforcer la solidité financière,
- Anticiper des difficultés, sécuriser l'avenir, maîtriser les coûts,
- Expérimenter, innover afin de répondre à des besoins insatisfaits...

Au niveau politique :

- Être un acteur reconnu sur le territoire d'intervention,
- Être force de proposition et influencer sur les orientations des politiques publiques...

PHAR83 : NOS MISSIONS

PHAR83 ancre son identité dans ses valeurs à travers l'article 2 de ses statuts : « L'association a pour but de contribuer à la mise en œuvre des politiques publiques dans le champ de l'action sociale et de l'inclusion, en développant toutes formes d'intervention. A ce titre, elle crée, gère des établissements et des services destinés à l'accueil, l'accompagnement, l'hébergement, l'éducation, l'insertion professionnelle, le soin des personnes en situation de handicap, en difficulté sociale ou vulnérables. Cette organisation est centrée sur les besoins des personnes accompagnées. Grâce à une veille attentive et au soutien du pouvoir d'agir des personnes concernées, l'association pourra alerter les pouvoirs publics et faire des propositions sur les besoins émergents qu'elle a identifiés dans son environnement ».

Notre finalité est de mettre en œuvre des actions et des initiatives diversifiées au service des personnes vulnérables qui ont besoin d'être soutenues et accompagnées et ce, afin de trouver toute leur place et leur autonomie dans notre société.

PHAR83 par son engagement, se reconnaît et se veut acteur dans la réalisation de la politique sociale et médico-sociale : en réaffirmant le fait associatif par l'incarnation de son projet politique, nous entendons être force de propositions et non pas simple prestataire de service.

LA GOUVERNANCE ASSOCIATIVE

Le conseil d'administration est composé, à parts égales, de 12 membres bénévoles issus des deux associations fondatrices. Ces administrateurs prennent toutes les décisions nécessaires au bon fonctionnement de l'association, définissent les orientations stratégiques et accompagnent les projets de développement. Ils peuvent également travailler en commission sur différents thèmes. (Orientations et stratégies, gestion du patrimoine, ressources humaines, communication, ...).

Pilier fondamental de notre gouvernance associative, le principe de subsidiarité¹ est, pour nous, un moyen d'affirmer notre spécificité et notre singularité. Le siège social fonctionnant sur ce principe de subsidiarité a une mission de veille et d'anticipation des évolutions législatives, techniques et sociétales. Il accompagne les transformations, il apporte aux établissements et services un savoir et une technicité plus fine en rapport avec la complexité et les exigences de la réglementation. Toute décision se prend au plus près de la personne à laquelle elle s'appliquera.

¹ Le principe de subsidiarité vise à privilégier un niveau inférieur d'un pouvoir de décision aussi longtemps que le niveau supérieur ne peut pas agir de manière plus efficace.

LES PERSPECTIVES 2021 / 2025

L'identité de PHAR83 repose sur nos valeurs, nos histoires, nos convictions, nos façons de faire : nous savons accompagner les personnes fragiles en fonction de leurs besoins et de leurs souhaits à partir de références théoriques multiples. Nous refusons toute doctrine unique qui viendrait limiter de possibles ouvertures.

Nous proposons de nombreuses possibilités d'accompagnement en utilisant des moyens qui permettent des interventions à domicile, des accueils de jour, de l'internat séquentiel, de semaine, à l'année, ... Cet ensemble de prestations, cette palette ne peut exister que dans un ensemble que PHAR83 permet de réaliser : un travail rendu possible par un plateau technique riche et varié ainsi que par l'utilisation accompagnée des dispositifs de droit commun.

Il s'agit donc d'accompagner l'accès au droit commun pour tous, notamment et de manière non exhaustive :

- L'accès à l'Ecole de la République parmi les autres
- L'accès à la formation professionnelle
- L'accès à l'emploi
- L'accès à un habitat adapté au service d'une inclusion sociale et professionnelle
- L'accès aux soins, à la culture, aux sports et aux loisirs
- L'accès à une autonomie financière
- L'accès aux droits du citoyen

Ces orientations définissent les perspectives des prochaines années :

- Le développement d'une offre de services innovante dont l'objectif principal est d'imaginer des parcours adaptés aux besoins et aux attentes des personnes,
- La mise en œuvre d'actions facilitant l'accès au droit commun, la participation et la citoyenneté des personnes,
- La transformation de nos établissements vers des dispositifs ouverts procurant en parallèle un accompagnement sécurisant (Appartements, SAVS, SAMSAH, ESAT hors les murs...),
- La mise en œuvre d'actions visant le soutien des familles,
- Le développement de partenariats avec des structures relevant du secteur médico-social, social, sanitaire ainsi que du milieu ordinaire au bénéfice des trajectoires des personnes,
- Le développement de l'association dans le cadre d'une démarche RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises).

LES OBJECTIFS PRIORITAIRES 2021/2025

Structurer le fonctionnement de l'association

L'association s'organise autour :

- D'une Direction Générale, responsable hiérarchique et stratégique de l'association par délégation,
- D'un pôle Recherche, Développement et Qualité,
- D'un pôle Financier,
- D'un pôle des Ressources Humaines,
- De Directions de pôles territoriaux ou d'activités.

PHAR83 permettra de structurer un système d'information et de communication commun à l'ensemble des établissements et services, pour déployer les outils informatiques nécessaires : Dossier unique de l'utilisateur, Finances, RH, Gestion du temps...

Une veille technologique sera organisée pour rechercher les meilleurs outils contribuant à la stimulation des capacités des personnes accompagnées.

Nous avons constaté que nous n'avons pas fait connaître nos actions ; le regroupement permet d'y remédier et mettre en œuvre une communication interne et externe dynamique, développer la visibilité de l'association PHAR83 et faire connaître les actions menées par les professionnels et les bénéficiaires dans les établissements et services

Organiser des pôles d'activités et/ou de territoire

De façon pragmatique, en fonction des particularités de chacun, l'organisation des établissements et services se fera par pôles d'activités et/ou par territoire. Cette organisation permettra un pilotage harmonisé, développant des outils communs de travail transférables d'une structure à une autre. Elle permettra une plus grande mobilité volontaire des professionnels, source de richesse et d'innovation. Elle permettra aux partenaires d'identifier simplement notre forme d'organisation et favorise un management participatif au sein des pôles.

Une organisation en pôles d'activité pour adapter au mieux l'organisation et le fonctionnement

Un pôle d'activité est un regroupement d'établissements ou services qui ont des missions similaires : (par exemple : une mission d'hébergement, une mission d'accompagnement dans le travail...)

L'organisation en pôles doit permettre des parcours les plus fluides possibles et sans rupture. La qualité de la réponse doit être équivalente sur l'ensemble de la zone d'intervention, mais doit permettre également à chaque dispositif de faire prospérer ses particularités et ses spécificités.

Une organisation territoriale pour permettre un parcours de l'utilisateur le plus adapté à ses besoins

L'organisation territoriale concerne un site ou une zone géographique (par exemple le site des Morières)

Il est évident qu'un travail d'articulation est nécessaire pour renforcer la cohérence entre l'organisation en pôles d'activité et l'organisation territoriale. Cette articulation vise à optimiser la lisibilité du parcours de l'utilisateur et par la prise en compte des coopérations et complémentarités.

Les priorités 2021 / 2025 :

- Créer un Pôle des services à Domicile (SAVS-SAMSAH) de PHAR83. Accroître la capacité d'accompagnement dans les années à venir en proposant une offre souple et adaptée au territoire.
- Réorganiser les ESAT au sein d'un Pôle travail accompagné d'un projet de formation professionnelle qualifiante des travailleurs. Développer une démarche inclusive et créer une Entreprise Adaptée.
- Structurer le Pôle Enfants et Jeunes Adultes en lui donnant les moyens nécessaires pour remplir ses missions. Délocaliser un IME au sein d'une école primaire publique. Ouvrir des unités d'enseignement externalisées. Créer un SESSAD sur Toulon Est par la transformation de places d'IME.
- Créer des Pôles d'hébergement par territoire.
- Créer des espaces de répit multisites (en accueil de jour ou en hébergement) pour les personnes vivant à leur domicile, dispositif qui pourrait être complété par un accompagnement SAVS – SAMSAH.
- Développer des services à domicile et des services de soutien à la parentalité.
-

Transformer nos structures en Dispositifs d'accompagnement Médico-social

Permettre une plus grande transversalité entre nos établissements et services afin d'aboutir à des parcours plus riches et diversifiés des personnes accompagnées.

Dans ce cadre :

- Développer le partenariat avec les services de droits commun (Culture, Education Nationale, Pôle Emploi, santé, sports, loisirs, l'ASE...)
- Développer des partenariats avec les acteurs du secteur pour accompagner l'avancée en âge des personnes, en diversifiant nos formes d'accompagnement et en les adaptant à leurs capacités.
- Développer le partenariat avec le secteur sanitaire pour la prise en compte des problématiques psychiques et des Troubles Neurodéveloppementaux.
- Poursuivre la formation de nos salariés.

Fait à la Garde, le 24 juillet 2020.